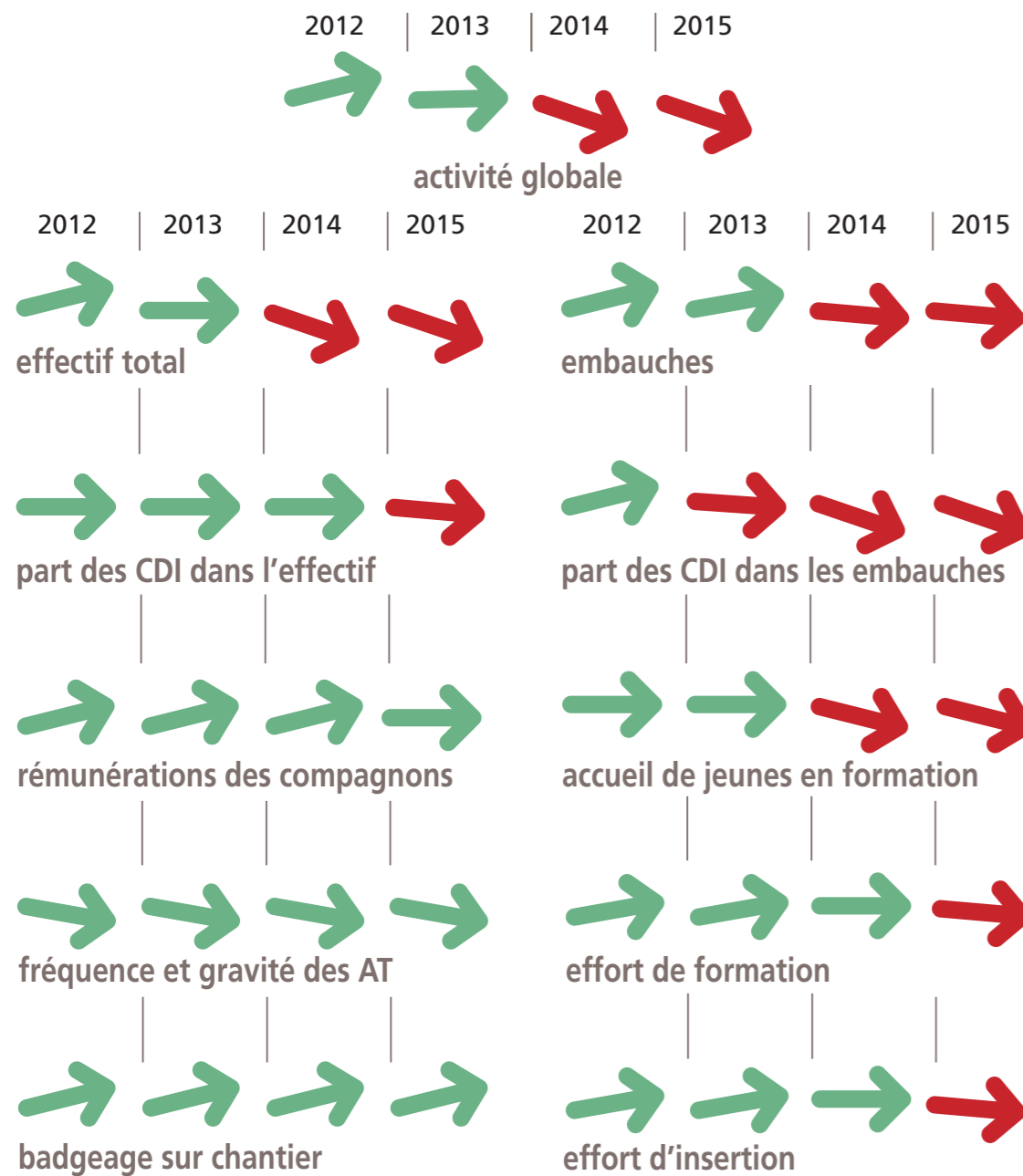


Tableau de bord du **PACTE social** et **sociétal** des **entreprises générales de BTP**

Un net décrochage des résultats en 2014, conséquence du recul de l'activité des entreprises générales. De nouvelles anticipations à la baisse pour 2015.



contact

Entreprises Générales de France.BTP • 9 rue La Pérouse • 75784 Paris Cedex 16

tél : 01 40 69 52 85 • www.egfbtp.com

PACTE

social et sociétal

des entreprises générales

de BTP

En 2013, les entreprises générales d'EGF.BTP ont pris des engagements volontaristes dans le cadre de leur Pacte social et sociétal, afin de souligner auprès de leurs clients et des décideurs politiques leur caractère profondément citoyen.

Le premier suivi du Pacte, portant sur l'année 2013, a établi que les engagements annoncés avaient tous pu être respectés, en dépit d'un environnement difficile et d'une activité stagnante.

Mais il a également montré que le repli de l'investissement BTP commençait à peser très sérieusement sur les capacités des entreprises générales à sauvegarder le dynamisme de leur politique sociale et sociétale.

Le bilan du Pacte à deux ans, qui vient d'être réalisé, confirme cette tendance et conduit à nouveau les entreprises générales de BTP à réclamer la mise en œuvre urgente et impérative de mesures opérationnelles de relance de la construction.

Il est cependant d'ores et déjà acquis que l'année 2015 ne pourra éviter un nouveau décrochage.

juin 2015
2 ans après :
des indicateurs toujours exemplaires
malgré un repli inévitable



ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE
FRANCE • BTP

1

Suivi du constat à 2 ans

Les résultats de la nouvelle enquête, qui vient d'être effectuée auprès des entreprises d'EGF.BTP, montrent qu'en 2014 l'aggravation du contexte économique réduit les marges de progrès des entreprises et fait plonger un certain nombre d'indicateurs sociaux dans le rouge.

Les entreprises générales continuent cependant d'afficher un niveau élevé de performances sociales et sociétales.



→ Après plusieurs années de croissance soutenue (+ 7% en 2012), **l'activité des entreprises générales a stagné en 2013 (+ 0,7 %) avant de se réduire notablement en 2014 (- 3,2 %).**

En parallèle, les entreprises ont dû ajuster leurs effectifs : -2,6 % en 2013 et - 4,6 % en 2014.



→ En 2014, **l'emploi se compose** de 44 % de compagnons, 24 % d'ETAM et 32 % de cadres. La tendance de fond à l'augmentation du poids de l'encadrement continue de s'observer, en lien avec la complexification du métier d'entrepreneur général : 32 % de l'effectif en 2014 contre 28 % en 2010.

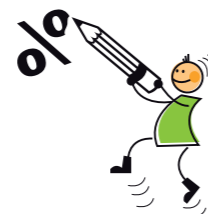
La part déterminante de compagnons témoigne **du rôle important d'intégrateur social du secteur du BTP.**

→ Conséquence de la dégradation de l'activité, **l'emploi de jeunes** de moins de 30 ans **diminue de près de 12 % entre 2013 et 2014.**

En dépit de ce recul notable, l'effort mené en direction des jeunes se maintient à un niveau élevé dans les entreprises générales. **En 2014, encore près de 23 % de leurs salariés sont âgés de moins de 30 ans.**

Au niveau national, cette part de jeunes dans la population salariée, tous secteurs confondus, ne ressort qu'à 20,3 %.

→ **À l'instar des années précédentes**, les entreprises d'EGF.BTP continuent en 2014 d'accorder à l'emploi durable une priorité absolue. **Plus de 95 % des salariés en poste bénéficient de CDI.**



→ **Les rémunérations** restent très supérieures aux minima légaux.

En ce qui concerne les compagnons, leur progression se ralentit cependant sous le double effet des difficultés économiques et de l'absence de pression inflationniste : un peu moins de + 1 % en 2014 après + 3 % en 2013.

Mais les niveaux affichés en 2014 sont encore exemplaires :

- **93 %** des compagnons (comme en 2013) disposaient d'un salaire brut supérieur d'**au moins 10 % au SMIC**
- **81 %** (contre 83 % en 2013) d'un salaire supérieur d'**au moins 20 %.**

→ Avec près de **10 500** apprentis, alternants en contrats de professionnalisation et stagiaires conventionnés accueillis en 2014, les entreprises générales maintiennent un effort important en faveur de l'accueil de jeunes en formation, quoique légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Il y a toujours en moyenne un jeune en formation par équipe de dix salariés.



→ La valeur **Sécurité** continue d'être au premier rang des priorités des entreprises générales. Les politiques de prévention des risques mises en oeuvre portent leurs fruits. Le taux de fréquence moyen des accidents du travail, calculé sur l'effectif total, a reculé ainsi de plus **de 30 avant 2005 à 14,5 en 2012, 12,2 en 2013 et 11,0 en 2014.** Le taux de gravité suit une évolution comparable : **1,5 avant 2005, 0,99 en 2012, 0,93 en 2013 et 0,86 en 2014.**



2

Suivi des 5 engagements à 2 ans

1 → Engagement des entreprises générales à **associer les partenaires sous-traitants à leur démarche de progrès social.**

De multiples actions de proximité sont menées par les entreprises générales et les transferts de bonnes pratiques peuvent s'opérer par le biais d'EGF.BTP.

EGF.BTP a par ailleurs mis à disposition de ses adhérents un **modèle de livret d'accueil**, à remettre au partenaire sous-traitant lors de la signature du marché ou au démarrage des travaux, qui présente le chantier ainsi que ses règles de vie et surtout qui définit les mesures spécifiques d'accompagnement du sous-traitant proposées par l'entreprise générale en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité.

Le déploiement de ce livret d'accueil est en cours.

2 → Engagement des entreprises générales à **maintenir un rythme soutenu d'embauches** et à **privilégier l'emploi des jeunes et le recours au CDI.**



Dans leur Pacte social et sociétal, les entreprises générales s'engageaient, à activité constante, à recruter en **2013-2014 13 500 nouveaux collaborateurs.**

La rupture des plans de charge des entreprises de BTP est venue perturber ce scénario. Les entreprises générales ont cependant au total réussi à tenir cet engagement **avec un recrutement sur le territoire français de 8 000 nouveaux collaborateurs en 2013, puis de 5 800 en 2014.**

Conformément à l'engagement pris, **plus de la moitié de ces embauches** (61 % en 2013 et 64 % en 2014) **a concerné des jeunes de moins de 30 ans.**

L'objectif des 85 % d'embauches réalisées dans le cadre de CDI n'a par contre pu être atteint, en raison de l'inquiétude des entreprises quant à leurs anticipations d'activité.

En 2013, près de 70 % des 8 000 recrutements ont été effectués dans le cadre de CDI. Cette part est tombée à moins de 65 % en 2014.

Ces résultats restent très honorables comparés à la moyenne française : en 2014, tous secteurs confondus, 43 % seulement des embauches de plus d'un mois ont ainsi donné lieu à un CDI.

3 → Engagement des entreprises générales à **amplifier leur effort de formation.**

L'investissement formation continue s'est stabilisé en 2014, comme en 2013, autour de 3,8 % de la masse salariale, un peu en-deçà de l'engagement affiché de 4 %.



Cependant, une part croissante de salariés des entreprises générales a bénéficié d'actions de formation : sur la période 2012-2014, plus de 85 % de l'ensemble des salariés a pu suivre une formation, et par catégorie, 81 % des compagnons, 81 % des ETAM et 87 % des cadres. Sur les années 2011-2013, les résultats étaient respectivement de 81 %, 76 %, 80 % et 87 %.

4 → Positionnement des entreprises générales en **faveur de la mise en place par les maîtres d'ouvrage d'un taux d'insertion de 5 % des heures travaillées dans tous les marchés et engagement à produire des états des heures d'insertion réalisées.**

Les entreprises d'EGF.BTP progressent dans leur démarche de recensement et de consolidation des heures d'insertion effectuées sur l'ensemble du territoire.

La baisse de leur volume d'activité n'a cependant pas permis en 2014 d'augmenter leur capacité d'insertion. Un total de **4 millions d'heures d'insertion** réalisées est observé en 2014 comme en 2013.



5 → Engagement des entreprises générales à **aller vers un badgeage systématique de tous leurs intervenants sur les chantiers.**

Environ 2/3 de l'activité des entreprises générales ont été réalisés dans le cadre de chantiers badgés en 2014.

Les entreprises d'EGF.BTP s'engagent à poursuivre et à amplifier le déploiement de cette action indépendamment du contexte économique.

